

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COUR SUPRÊME A LA CÉRÉMONIE DE REMISE OFFICIELLE DU SYSTÈME DE DIFFUSION AUDIOVISUELLE DES AUDIENCES DE LA COUR SUPRÊME DU BÉNIN

Porto-Novo, siège de la Cour suprême, le 14 décembre 2023

Excellence Monsieur l'Ambassadeur ;

Le jeudi 03 mars 2022, vous étiez ici même, au siège de la plus haute Juridiction du Bénin en matière administrative et judiciaire, dans cette même salle Ousmane BATOKO et à cette même place, pour procéder à la signature de « l'Accord d'exécution du projet pour la réalisation d'un jeu de système de diffusion audiovisuelle des audiences à la Cour suprême sur don de la République Populaire de Chine ».

Ce projet était prévu pour être exécuté en six (06) mois seulement. Mais c'était sans compter avec les impondérables de certains facteurs exogènes, notamment les travaux de réhabilitation interne de la Cour qui ont retardé la réalisation dudit projet.

Nous voici toutefois avec plusieurs mois de décalage, ce jour, jeudi 14 décembre 2023, réunis pour la cérémonie de réception du projet. Tout est donc bien qui finit bien, monsieur l'Ambassadeur.

Monsieur le Directeur général de la Société Xingxing Bénin Sarl ;

Monsieur le Directeur général de la Société Huawei Bénin ;

Monsieur le Procureur général près la Cour ;

Messieurs les Présidents de chambre ;

Madame et Messieurs les Conseillers et avocats généraux ;

Monsieur le Secrétaire général ;

Monsieur le Directeur de cabinet ;

Mesdames et messieurs les auditeurs ;

Monsieur le Greffier en Chef ;

Mesdames et messieurs les greffiers ;

Mesdames et messieurs les membres du Cabinet ;

Mesdames et messieurs,

La cérémonie de ce jour revêt une importance capitale à mes yeux et ceci, à plus d'un titre. La signature de l'acte de remise consacre, vous vous en doutez bien la réalisation d'un projet commun et consolide par la même occasion, les précieux liens de coopération entre la République Populaire de Chine et la République du Bénin à travers l'ambassade de Chine près notre pays et la Cour suprême.

La réception du projet constitue également une des manifestations les plus concrètes et les plus tangibles de la mise en œuvre de l'ambitieux projet de dématérialisation initié à la Cour à ma prise de charge à la tête de l'Institution.

Mesdames et messieurs,

Ainsi que vous le savez, nous vivons une époque où le numérique est au cœur de nos vies. De la communication à la finance en passant par l'éducation et la justice, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont révolutionné la façon dont nous interagissons avec le monde qui nous entoure.

Le numérique a permis de connecter les individus à travers le monde, de partager de multiples et multiformes informations en temps réel et de faciliter la collaboration à distance. Il a également ouvert de nouvelles opportunités économiques et transformé la façon dont les administrations opèrent et interagissent avec leurs usagers.

Vous ne le savez que trop, l'évolution des sciences et techniques a induit le développement fulgurant des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

L'entrée de plain-pied de la justice dans l'ère du numérique constitue une excellente réponse aux contraintes et exigences contemporaines de l'Etat de droit. C'est pourquoi, dès ma prise de fonction à la tête de la Cour suprême du Bénin, le 25 mars 2021, j'ai clairement affiché ma vision d'inscrire la haute Juridiction béninoise dans la modernité.

Ainsi, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ouvrent le champ à la dématérialisation du juridique.

Dans l'exercice de son office quotidien, le juge des Cours et Tribunaux de la République reste donc intimement lié à son époque dont il est le fruit, puisque la justice du troisième millénaire se veut résolument fille de son temps.

Excellence monsieur l'Ambassadeur,

Ce projet majeur dont nous procédons à la remise ce jour, aura permis d'équiper les trois salles d'audience de la Cour, chacune de quatre caméras, d'un écran de 32 pouces et d'équipements spécifiques pour produire de la vidéo en continu à l'interne d'une part. D'autre part, la salle de réunion Ousmane BATOKO du 5^{ème} étage et le bureau du Président de la Cour se seront vus dotés de dispositifs de

vidéoconférence pouvant intégrer toutes les solutions logicielles telles que TEAMS, ZOOM et autres.

La haute Juridiction est désormais en mesure de gérer les éventuelles interventions à distance d'un avocat, au cours d'une audience ou encore d'organiser des réunions virtuelles avec des partenaires, des auxiliaires de justice et le Gouvernement. Le projet aura également permis d'équiper les bureaux des chefs de structures et le hall du rez-de-chaussée en écrans 32 pouces pour suivre les audiences en temps réel.

L'opérationnalisation de ce projet permettra désormais à la haute Juridiction de diffuser en direct ses audiences via une chaîne YouTube accessible de par le vaste monde. Il permettra aussi et surtout à un justiciable et à un avocat empêchés pour des raisons légitimes, de prendre part à une audience et/ou de plaider leur cause devant les formations juridictionnelles de la Cour, ceci via une autorisation spéciale et un accès sécurisé.

C'est dire que la formation du personnel technique de la haute juridiction à la prise en mains de l'outil revêt une importance capitale et permettra l'opérationnalisation effective du système de diffusion des audiences.

Je sais pouvoir compter sur l'ambassade de Chine près le Bénin pour la mise en œuvre dans les tout prochains jours, de l'aspect pédagogique de l'accord.

La Cour suprême n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Elle ambitionne non seulement de disposer de sa propre chaîne de télévision intégrée à la Télévision Numérique Terrestre (TNT) mais également de dématérialiser ses procédures de saisine juridictionnelle et administrative afin de rapprocher les justiciables de la Cour suprême de ses formations de jugement via les TIC.

La modernisation du secteur de la justice en général et du fonctionnement efficace et efficient de la haute Juridiction en matière administrative et judiciaire en particulier, est également à ce prix.

Mesdames et messieurs,

Distingués invités,

Je ne saurais finir mes propos sans exprimer, au nom de tous les membres et du personnel de la Cour suprême du Bénin ainsi qu'en mon nom propre, notre profonde gratitude à l'Ambassade de la République Populaire de Chine près le Bénin qui, sur financement de son Gouvernement, a doté notre haute Juridiction d'un système de diffusion audiovisuelle de ses audiences aussi bien juridictionnelles qu'administratives.

Je ne doute pas un seul instant que le précieux partenariat qui lie si heureusement la Cour suprême du Bénin à l'ambassade de la République Populaire de Chine près notre pays depuis près d'une décennie, se trouvera renforcé par d'autres projets structurants.

C'est sur ces mots de pleine confiance en l'avenir que je voudrais déclarer ce jour jeudi 14 décembre 2023, faite la réception du projet de diffusion des audiences de la haute Juridiction béninoise.

Vive la coopération sino-béninoise !

Vive la justice béninoise du 21^{ème} siècle !

Vive la Cour suprême solidement ancrée dans la modernité !

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Victor Dassi ADOSSOU